

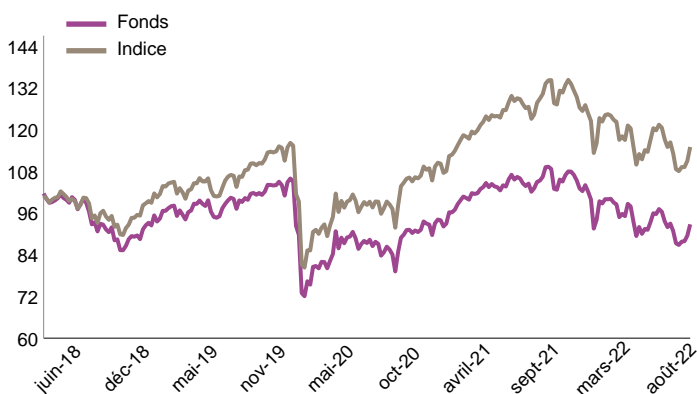
Objectif de gestion du fonds maître Myria Actions Durables Europe

Le FCP a pour objectif d'offrir un portefeuille composé de valeurs cotées sur les marchés des pays membres de l'Union européenne à des souscripteurs qui souhaitent investir sur les marchés d'actions européens. L'action du gérant vise à obtenir, sur la période de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indice STOXX Europe ex UK Large® (dividendes réinvestis) représentatif de l'évolution des principales valeurs boursières de l'Union Européenne et de la Suisse, en sélectionnant des titres dans un univers restreint grâce à un filtre extra-financier fondé sur des critères quantitatifs de Gouvernance, de Responsabilité sociale et sociétale, et de respect de l'environnement. Bien que nommé « Myria Actions Durables Europe », le fonds ne bénéficie pas du label ISR.

Chiffres clés au 31/10/2022

Valeur liquidative	93.30 €
Actif net du fonds	3.59 M€
Actif net du maître	46.22 M€

Evolution de la performance



L'indice de référence est le STOXX Europe ex UK Large® (dividendes réinvestis) depuis le 01/01/2021. Avant l'indice était le MSCI Pan Euro (dividendes réinvestis).

Principaux mouvements du fonds maître

Achats/Renforcements	Ventes/Allègements
Deutsche Boerse Ag	Koninklijke Kpn Nv
Allianz Se-Reg	Allfunds Group Plc
La Francaise Des	Muenchener Rueckver A
Air Liquide Sa	Industria De Diseno
Beiersdorf Ag	Linde Plc

Principales contributions du fonds maître

Contributions à la hausse		Contributions à la baisse	
Totalenergies Se	0.48%	Prosus Nv	-0.09%
Airbus Se	0.40%	Allfunds Group Plc	-0.09%
Asml Holding Nv	0.39%	Nestle Sa	-0.07%
Novo Nordisk A/S-B	0.26%	Pernod Ricard Sa	-0.07%
Sap Se	0.26%	L'Oreal	-0.06%
Total	1.79%	Total	-0.38%

Caractéristiques du FCP

Code ISIN :	FR0013323730	Fréquence de valorisation :	Quotidienne
Société de gestion :	Myria AM	Droit d'entrée (max) :	4.00%
Date de création :	01/06/2018	Frais de gestion direct :	1.75%
Eligibilité PEA :	Oui	Frais de gestion indirect :	cf prospectus
Centralisation :	11:00	Durée de placement recommandée :	5 ans
Classification AMF :	---		

Profil de risque



Performances du fonds et de l'indice de référence

	Fonds	Indice	Ecart
1 mois	7.16%	6.75%	0.41%
YTD	-13.83%	-14.11%	0.29%
3 mois	-3.02%	-4.19%	1.17%
6 mois	-5.55%	-5.63%	0.09%
1 an	-12.57%	-11.42%	-1.15%
3 ans	-6.77%	7.03%	-13.79%
Création	-6.70%	14.70%	-21.40%

Indicateurs de risque sur 1 an

Volatilité du fonds	18.15%	Ratio de Sharpe	-0.68
Volatilité de l'indice	18.12%	Ratio d'information	-0.45
Tracking Error	2.55%	Beta	0.99

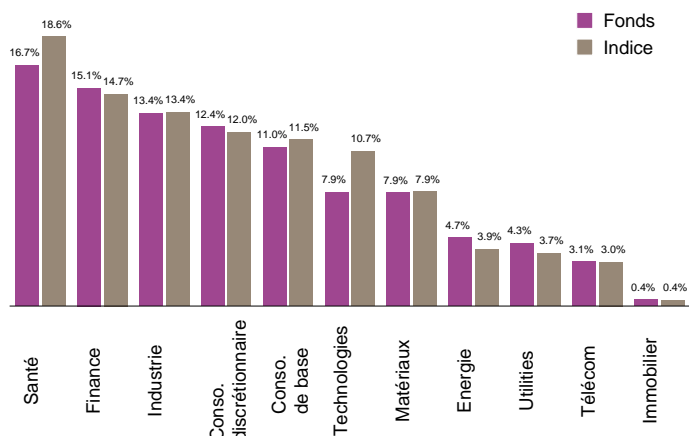
10 principales positions du fonds maître

Valeur	Poids	Secteur d'activité
Nestle Sa	6.16%	Consommation de base
Roche Holding Ag	4.98%	Santé
Asml Holding Nv	4.03%	Technologies
Novartis Ag-Reg	3.88%	Santé
Totalenergies Se	3.71%	Energie
Lvmh Moet Hennessy	3.57%	Consommation discrétionnaire
Novo Nordisk A/S-B	3.56%	Santé
Linde Plc	2.98%	Matériaux
Air Liquide Sa	2.12%	Matériaux
Schneider Electric Se	2.02%	Industrie
Total	37.01%	

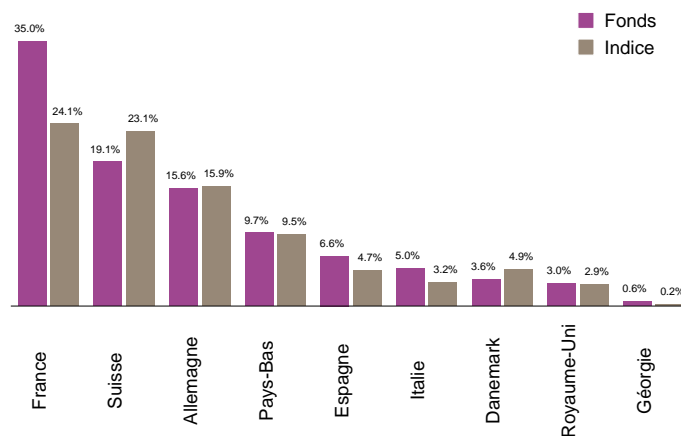
Gérant financier du fonds maître

Myria AM
GROUPE UFF

Répartition par secteurs de la poche actions du fonds maître



Répartition par pays du fonds maître



Historique des performances

	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	Année
2022													
Fonds	-3.75%	-4.32%	0.27%	-1.20%	-0.21%	-8.45%	6.62%	-4.63%	-5.11%	7.16%			-13.83%
Indice	-4.96%	-4.18%	1.03%	-1.09%	-1.13%	-7.89%	8.15%	-4.93%	-5.60%	6.75%			-14.11%
2021													
Fonds	-1.65%	2.76%	6.20%	2.04%	2.34%	0.84%	0.56%	2.46%	-3.57%	3.93%	-3.95%	5.64%	18.42%
Indice	-1.30%	2.07%	6.74%	2.24%	2.59%	2.07%	2.19%	2.42%	-3.90%	5.33%	-2.28%	5.55%	25.82%
2020													
Fonds	-1.99%	-8.65%	-15.43%	5.01%	2.75%	4.32%	-2.46%	2.07%	-3.39%	-6.27%	13.74%	1.21%	-11.55%
Indice	-1.33%	-8.66%	-13.34%	5.38%	2.42%	3.29%	-1.78%	2.38%	-1.57%	-5.38%	14.03%	2.00%	-5.17%
2019													
Fonds	4.01%	4.05%	1.58%	4.14%	-4.25%	4.76%	-0.13%	-1.17%	3.08%	-0.56%	1.98%	1.29%	20.00%
Indice	5.78%	4.17%	2.29%	3.61%	-4.78%	4.45%	0.25%	-1.53%	3.81%	0.59%	2.42%	1.98%	25.04%
2018													
Fonds						-0.78%	1.60%	-0.72%	-0.83%	-6.48%	-0.71%	-6.53%	-13.86%
Indice						-1.50%	3.22%	-2.76%	0.86%	-4.76%	-0.37%	-5.40%	-10.48%

Les performances sont calculées nettes de frais de gestion. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Commentaire de gestion

En octobre 2022, les marchés financiers actions ont connu un rebond massif, notamment sur les deux dernières semaines du mois, soutenu par l'accalmie sur le front obligataire.

Sur le plan politique, c'est à nouveau le Royaume-Uni qui a fait la une, avec le record de brièveté au pouvoir établi par la Première ministre britannique Liz Truss, contrainte de démissionner le 21 octobre après le krach obligataire provoqué par l'annonce son plan de relance, qui aurait pu mettre au tapis les fonds de pension du Royaume-Uni. Le débranchement, une semaine auparavant, de son éphémère ministre des Finances, Kwasi Kwarteng, n'aura donc pas suffi pour maintenir sa tête au pouvoir. Elle a ainsi été remplacée par Rishi Sunak qui a été chargé par le roi Charles III de former un nouveau gouvernement.

Ces événements n'ont pas été sans conséquences financières, les taux d'intérêt britanniques ayant spectaculairement baissé entre le 14 octobre et la fin du mois de l'ordre de 100 points de base, effaçant ainsi le psychodrame provoqué par l'ex-chef du gouvernement.

En conséquence, les marchés actions ont également affiché un rebond salutaire en octobre. L'Eurotox 50 et le CAC 40 progressent ainsi respectivement de +9,1% et +8,8%, permettant à l'ensemble des secteurs de clôturer le mois dans le vert. Dans le haut du tableau on retrouve à nouveau le secteur de l'énergie (+12%) qui a bénéficié d'une remontée du prix du baril suite à l'annonce d'une baisse de la production par l'OPEP+. Le secteur est en hausse de près de 38% depuis le début de l'année, tristement porté par un environnement opérationnel que nous connaissons, des résultats records et un retour à l'actionnaire important. Sur le mois, les valeurs du luxe ont également publié, avec dans l'ensemble des résultats très supérieurs aux attentes, et qui ne montrent toujours pas le moindre signe probant de ralentissement de leur activité.

Pour autant, nous poursuivons une quarantaine d'avertissements sur résultats sur le trimestre, en raison de l'environnement inflationniste qui impacte les coûts et la demande des consommateurs. Le spectre d'une récession mondiale se fait de plus en plus sentir avec le FMI qui a de nouveau abaissé ses prévisions de croissance en 2023 à +2,7% (vs +2,9% en juillet). Les attentes des bénéficiaires par action continuent par ailleurs de se tasser pour 2023 (+2,2% vs +2,5% en septembre). Enfin, Xi Jinping a été reconduit à la tête du parti communiste chinois pour la troisième fois, affichant son ambition et sa volonté de poursuivre la régulation « des revenus excessifs » pour atteindre l'objectif de « prospérité commune ».

Dans ce contexte, nous poursuivons le positionnement prudent et défensif du portefeuille. Nous renforçons ainsi notre pari sur la Française des Jeux (FDJ), dans le sillage d'une très bonne publication, de catalyseurs importants à venir avec la coupe du monde de football qui démarre au Qatar, d'une politique de croissance externe plus active et du relèvement de sa guidance pour 2022. Nous arbitrons également une partie du leader mondial des gaz industriels, Linde, après l'annonce de son intention de se retirer de la bourse de Francfort, au profit de son concurrent français, Air Liquide, dont la publication des résultats est par ailleurs ressortie très solide. Nous sortons enfin de l'opérateur de télécommunication néerlandais KPN après sa récente sous-performance.

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DICI et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 32, avenue d'Iéna, 75116 Paris.

Ce rapport présente une série de résultats relatifs aux caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) du fonds. Ces dimensions sont analysées selon les critères suivants :

3 piliers	17 critères dont :
Environnement	Emissions de gaz à effet de serre, scope 1, 2 et 3
	Part d'énergie renouvelable
	Gestion de l'eau
	Emissions de déchets et déchets dangereux
	Politique de biodiversité
Social	Taux de rotation des employés
	Formation des collaborateurs
	Pourcentage de femmes dirigeantes
	Politique ESG publiques
	Gestion des risques sociaux
Gouvernance	Suivi quantitatif de l'écart de rémunération
	Indépendance du conseil d'administration
	Rémunération liée aux objectifs ESG
	Pourcentage de femmes au conseil d'administration

INDICATEURS

Les informations sur chaque critère sont issues des rapports annuels des sociétés et téléchargées via Bloomberg. Les critères sont normalisés pour pouvoir être comparés entre eux. La note globale résulte de l'équipondération par pilier de l'ensemble de ces critères.

APPROCHE ESG : Approche Best in Class

Cette approche n'exclut aucun secteur a priori mais conserve les meilleurs acteurs de chaque secteur dans l'univers. Pour être éligible à l'investissement, une société doit figurer parmi les 80% les mieux notées de chaque secteur (11 secteurs identifiés). Dans la limite de 10% de l'actif net, des investissements non notés ou ne satisfaisant pas au critère sectoriel précédent sont possibles, sous réserve d'étude motivée du gérant et validée en comité ESG interne.

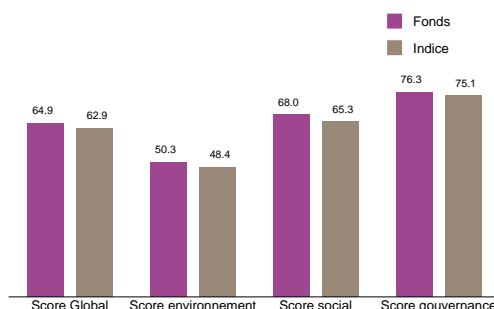
INDICE DE REFERENCE

STOXX Europe ex UK Large (dividendes réinvestis)

Score ESG

	Score	Couverture
Fonds	64.9	96.88%
Indice	62.9	100.00%

Score global et critères



Top 10 émetteurs : score ESG

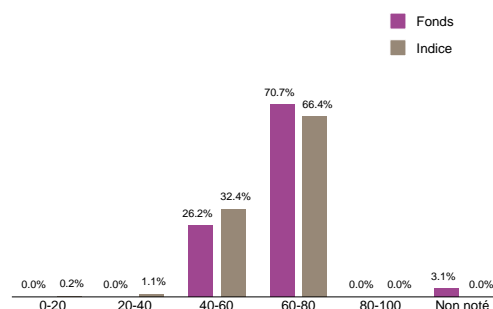
Nom	Poids	Score ESG
L'Oreal	1.24%	80
Roche Holding Ag	4.98%	79
Unicredit Spa	0.78%	77
Ing Groep Nv	1.18%	76
Schneider Electric Se	2.02%	76
Capgemini Se	0.73%	76
Enel Spa	0.83%	75
Pernod Ricard Sa	1.12%	75
Koninklijke Dsm Nv	1.07%	74
Zurich Insurance Grou	1.66%	74
Total	15.62%	

Intensité carbone

(en tonnes par million d'euros de revenus)

31/10/2022	Fonds	Indice	Relatif
Total	3998	3635	363

Répartition par score ESG



Top 10 émetteurs : intensité carbone

Nom	Poids CO2 émis (t / CA M€)
Airbus Se	1.90%
Siemens Ag-Reg	1.53%
Rwe Ag	0.76%
Eni Spa	1.01%
Totalenergies Se	3.71%
Safran Sa	1.13%
Linde Plc	2.98%
Iberdrola Sa	1.85%
Basf Se	0.67%
Engie	0.90%
Total	16.44%

Exemple de critères d'indicateurs d'impact

	Valeur	Couverture
Environnement	Pourcentage moyen d'énergie renouvelable consommée	38.87%
Social	Pourcentage moyen de femmes cadres	22.29%
Gouvernance	Pourcentage moyen d'indépendance du conseil d'administration	68.61%

Couverture par un score ESG

Score ESG Global : Ce score est la somme équipondérée des critères sélectionnés. Pour les secteurs de la finance, télécommunications, technologie et immobilier, on supprime les critères non pertinents d'utilisation de déchets dangereux, rejet des déchets et utilisation de l'eau qui sont non pertinents. Pour les autres secteurs, on conserve les 17 critères. La note finale est comprise entre 0 et 100.

Score Environnement : Ce score est la somme des critères équipondérés correspondants au pilier Environnement. Il est compris entre 0 et 100.

Score Social : Ce score est la somme des critères correspondants au pilier Social. Il est compris entre 0 et 100.

Score Gouvernance : Ce score est la somme des critères équipondérés correspondants au pilier Gouvernance. Il est compris entre 0 et 100.

Intensité carbone

Ce chiffre représente le total des émissions carbone engendrées par les entreprises détenues dans le portefeuille (exprimées en tonnes d'équivalent CO2), par million d'euros de chiffre d'affaires. Pour calculer les émissions carbone de l'entreprise nous utilisons les émissions du Scope 1 (émissions de gaz à effet de serre directement liées à la fabrication du produit), du Scope 2 (émissions de gaz à effet de serre indirectes liées aux consommations d'énergie nécessaires à la fabrication du produit) et du Scope 3 (autres émissions de gaz à effet de serre qui ne sont pas liées directement à la fabrication du produit, mais à d'autres étapes du cycle de vie du produit (approvisionnement, transport, utilisation, fin de vie...)). Ainsi, pour chaque million d'euros de chiffre d'affaires, les entreprises du portefeuille émettent X tonnes d'équivalent CO2.

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription, et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DICI et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 32, avenue d'Iéna, 75116 Paris.